

Inauguration du Centre Territorial de Santé de Plaisance

Jeudi 29 juin 2023

Madame la Ministre,

Monsieur le Préfet,

Madame la Sous-Préfète,

Messieurs les Députés

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Conseiller Régional,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les élu.es,

Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie,

Monsieur le Directeur Départemental,

Mesdames et Messieurs les Professionnels de santé,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous raconter l'histoire du Centre
Départemental de santé.

Depuis plusieurs années maintenant, le spectre de la désertification
médicale est une préoccupation majeure des gersoises et des gersois, et
un souci constant de la part de leurs élu-e-s.

Ces dernières années des actions significatives pour inverser cette
tendance ont été réalisées et portent aujourd'hui leurs fruits dans ce
territoire à forte ruralité.

Dès 2010 en effet, nous avons défendu auprès de l'Agence Régionale de la Santé les premiers projets de Maisons de santé gersoises, et nous sommes ainsi devenus, le Département ayant obtenu le plus d'autorisations à l'issue du premier programme.

De la même manière, nous n'avons pas hésité à accompagner financièrement les communes ou les communautés de communes qui se sont lancées courageusement dans cette aventure.

En 2016, c'est encore le Département qui a proposé au Conseil de l'Ordre des médecins de lancer conjointement l'opération « Dites32 » destinée à attirer, puis, à fidéliser des étudiants en médecine à l'issue de leurs études.

Une opération qui a évolué avec la création de "Dites32 à deux" pour accompagner aussi, l'installation des conjoints.

Cette politique porte ses fruits car aujourd'hui nous comptons 36 nouvelles installations de médecins dans le Gers en 6 ans.

Mais la bataille de la démographie médicale n'était pour autant pas gagnée, et c'est pourquoi, nous sommes allés plus loin, encore.

Ainsi, nous nous sommes lancés dans le salariat de médecins, en créant le Centre Départemental de Santé du Gers, qui consiste à recruter et à accompagner l'installation de médecins généralistes et spécialistes, dans nos zones rurales les plus tendues.

Par ce dispositif hors norme, nous travaillons à réduire les inégalités sociales de santé, à répondre aux besoins de nos concitoyens et à compléter une offre libérale de qualité. Une grande première en Occitanie, pour une collectivité départementale comme la nôtre.

Aujourd'hui, nous inaugurons donc sur la commune de Plaisance, une médecine rurale innovante, qui viendra en appui de la médecine libérale et non en remplacement.

Nous nous étions déjà réunis sur cette même place plaisantine, le 22 mai dernier, à l'occasion de l'ouverture du Centre Territorial, provisoire.

En effet, face à l'urgence médicale qui menaçait ce territoire, nous devions faire preuve de réactivité, et offrir les conditions d'exercer aux trois premiers médecins généralistes qui ont accepté de nous suivre dans cette aventure.

Je tiens à le préciser, sans l'engagement du maire de Plaisance aux côtés du Département, il n'y aurait plus aucun médecin pour ce bassin de vie de 7 100 habitants.

Aujourd'hui, l'équipe est composée de 4 médecins généralistes, d'une médecin pédiatre, d'une secrétaire, d'une assistance médicale, et déjà, d'une patientèle fidèle.

C'est donc non sans fierté, que j'inaugure définitivement à vos côtés, ce centre territorial de santé, anciennement trésorerie communale, qui accueillera des patients pour des années encore, je l'espère.

Une double fierté pour moi, que de redonner une nouvelle vocation à ce lieu, remplaçant un service public par un autre.

C'est un nouveau chapitre que nous écrivons, pour et avec ce territoire, à qui je souhaite adresser mes sincères remerciements, et plus particulièrement aux Docteurs Pierre Sallerin, Lucas Gebbink, Valérie Vayrac, Nathalie Laurensen ainsi qu'à leur équipe, Charlotte Viloingt et Sandra Jaurrey pour leur confiance et leur engagement.

Un grand merci également à Monsieur le Maire, cher Patrick, sans qui nous ne serions pas présents aujourd'hui. Merci pour ta disponibilité et pour ce travail collaboratif bienveillant avec nos équipes.

J'ai également une pensée pour les acteurs indispensables qui nous ont accompagnés, et continuent de le faire.

Madame la Présidente de la Région Occitanie, chère Carole, Monsieur le Directeur Régional de l'ARS, Monsieur le Directeur départemental, Monsieur le Directeur de la CPAM, Madame la Présidente de l'Ordre des médecins, merci.

Je remercie également, ma majorité départementale, et notamment Jérôme Samalens et Charlette Boué, mes Vice-présidents, qui, face à l'urgence de santé, ont su porter et mener à terme ce projet.

Madame la Ministre, je suis très heureux d'avoir la possibilité de vous présenter le fruit d'un travail collaboratif colossal.

C'est ce que l'on appelle une médecine rurale innovante.

Mais permettez-moi également de partager avec vous mes inquiétudes.

Je sais pouvoir compter sur l'ensemble de l'équipe du Centre Départemental de Santé que nous formons, pour faire face aux déserts médicaux qui menacent notre ruralité. Mais est-ce suffisant ?

Nous, département, portons à bout de bras une politique novatrice, devenue indispensable pour la survie d'une offre médicale de proximité et de qualité dans le Gers.

Car comme l'a souvent rappelé mon prédécesseur, cher Philippe, à l'initiative de ce dispositif, « La santé, n'est pas de notre compétence, mais de notre responsabilité ».

Madame la Ministre, la situation est grave, et les défis qui nous attendent deviendront insurmontables seuls.

Ruralité ne doit plus rimer avec oubli et la santé ne doit plus passer au second rang.

Il s'agit d'une préoccupation légitime chez chacune et chacun de nos concitoyens qui attendent des réponses concrètes comme celles que le Département leur apporte aujourd'hui.

Aussi, Madame la Ministre, nous espérons profondément que votre confrontation aux difficultés de terrain permettra de faire avancer votre gouvernement, lequel doit agir vite et fort, afin de rétablir sincèrement l'équité que nous méritons.

Mesdames et Messieurs, soyez quant à vous assurés que le Département ne faiblira pas.

Après Fleurance, Plaisance, et Vic-Fezensac, nous ouvrirons un Centre dans la commune de Masseube en 2023 afin de consolider le maillage territorial de santé que nous développons, renforcé par 4 antennes de santé.

Mesdames et Messieurs, si nous vous avons réuni aujourd'hui, c'est parce que vous formez l'essence même de ce projet d'envergure et un exemple de solidarité pour le reste du territoire national.

Alors, au nom de l'ensemble des Gersoises et Gersois, 190 000 fois merci pour votre résilience.

Je vous remercie.